

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 JUILLET 2011**

Délibération
n°2011.07.115

Direction du
développement
économique :
complément
d'attribution de
subventions aux
associations

LE CINQ JUILLET DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 juin 2011**

Secrétaire de séance : Gilles VIGIER

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Madeleine ANCELIN, Gérard ANDRIEUX, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DESCHAMPS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Madeleine LABIE, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Brigitte BAPTISTE, Patrick BOUTON à Catherine DESCHAMPS, Bernard CONTAMINE à Fabienne GODICHAUD, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Gérard DESAPHY à Catherine PEREZ, Nadine GUILLET à Nicolas BALEYNAUD, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Françoise LAMANT à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Jacques DUBREUIL, Jean PATIE à Jean-Pierre GRAND

Excusé(s) représenté(s) :

André BONICHON par Bertrand GERARDI, Gérard DEZIER par Madeleine ANCELIN, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE, Catherine DEBOEVERE, Christian RAPNOUIL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 JUILLET 2011

**DELIBERATION
N° 2011.07.115**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : Monsieur BEAUCHAUD

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : COMPLEMENT D'ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Par délibération n°273 du 9 décembre 2010, le conseil communautaire a attribué les subventions et participations relevant de la direction du développement économique.

Il convient aujourd'hui d'attribuer les subventions suivantes :

Nom du bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs/Projet retenu	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération
Office de Tourisme du Pays d'Angoulême	11 000 €	Mission d'accueil des plaisanciers sur le port l'Houmeau	MM. Nebout, Grand, Vigier et Mme Feuillade
Association Les Gastronomades	30 000 €	Promotion de l'éducation au goût lors de la manifestation 2011	

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

La liste des noms apparaissant sur le document n'est pas exhaustive. Les élus concernés par les restrictions de vote précisées ci-dessus et dont le nom ne figurerait pas sur la liste sont invités à se faire connaître et à ne pas prendre part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 15 juin 2011,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 21 juin 2011,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions relevant de la direction du développement économique mentionnées ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 12 juillet 2011	<u>Affiché le :</u> 12 juillet 2011